

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc*

Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

جنيف

Ordre d'intervention : 35

Temps de parole : 1:35Min.

Examen Périodique Universel de l'Australie

Déclaration de :

**S.E. l'Ambassadeur Mohamed AUAJJAR
Ambassadeur, Représentant Permanent du
Royaume du Maroc**

Genève, le 09 Novembre 2015

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de remercier le représentant de l'Australie pour la présentation du rapport national de son pays.

Le Maroc salue les efforts déployés par l'Australie pour faire respecter les droits civils et politiques ainsi que pour promouvoir les Droits de l'Homme. De fait, la nomination en 2013 d'un Commissaire permanent aux Droits de l'Homme consacre l'importance que revêtent ces principes cardinaux dans le cadre de l'élaboration de législations nationales.

Le Royaume du Maroc se félicite également de la mise en place en 2012 de plusieurs « Ombudsmen » aussi bien aux niveaux des États et territoires australiens, qu'au niveau national, en charge du suivi du réseau de rétention des immigrés ainsi que les agissements des institutions gouvernementales.

Ma délégation se félicite par ailleurs des actions de sensibilisation menées par le gouvernement australien pour lutter contre le racisme ou toute autre forme de discrimination à l'égard des populations autochtones d'Australie ou des nouveaux migrants.

S'agissant de la situation des personnes handicapées, le Maroc salue les efforts de réforme entrepris par le gouvernement australien telle que l'adoption, en 2011, d'une stratégie pour nationale (2010-2020) pour le handicap destinée à la protection et l'amélioration du cadre de vie de ces personnes et de leurs familles.

Par ailleurs, le Maroc se félicite de la fermeté de l'engagement et des efforts déployé par l'Australie dans sa lutte contre l'esclavage et la traite des être humains.

Le Maroc souhaiterait faire les deux recommandations suivantes :

- 1- Consolider les acquis du cadre national de protection des enfants australiens (2009-2020)
- 2- Renforcer davantage les mesures et lois anti discriminations déjà mises en place.

Les avancées et réussites notables dans le domaine des droits humains que l'Australie a enregistré à ce jour reflètent la volonté d'amélioration continue de sa société, celle-ci fait face aux défis d'un monde globalisé. Nous sommes toutefois confiant en sa capacité d'adaptation et lui souhaitons plein succès dans la mise en oeuvre des recommandations de cet exercice de l'EPU.

Je vous remercie Monsieur le Président.

